



# Note de conjoncture

## EFFECTIFS ET DÉPENSES DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU

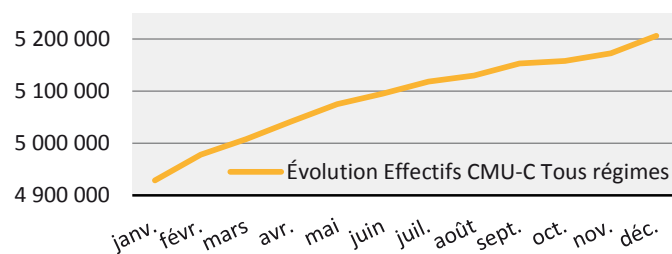
### LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C AU 31 DECEMBRE 2014

Avec 5,21 millions de bénéficiaires estimés au 31 décembre 2014, pour l'ensemble des régimes et du territoire, les effectifs de la CMU-C ont augmenté de 6,5 % par rapport à la fin 2013 (6,6 % en métropole et 5,6 % dans les Dom).

La mesure exceptionnelle de relèvement du plafond au 1<sup>er</sup> juillet 2013 influence pour partie cette évolution dynamique. On estime que 207 500 attributions de la CMU-C sont liées à la mesure en 2014, soit près de 310 000 attributions depuis l'entrée en vigueur de la mesure.

Les effectifs des bénéficiaires de la CMU-C au 31 décembre 2014			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
Régime général	4 102 386	589 918	4 692 304
Évolution sur 6 mois	2,1%	2,4%	2,1%
Évolution sur un an	6,3%	6,7%	6,4%
Tous régimes *	4 585 891	619 777	5 205 668
Évolution sur 6 mois	2,2%	1,6%	2,2%
Évolution sur un an	6,6%	5,6%	6,5%

\* Dont 709 000 bénéficiaires gérés par les organismes complémentaires



Données provisoires : octobre, novembre, décembre 2014

Sources : tous régimes

### LES DÉPENSES POUR LA PART CMU-C DU RÉGIME GÉNÉRAL AU 31 DECEMBRE 2014

Au 31 décembre 2014, le coût moyen en trésorerie par bénéficiaire de la CMU-C, au régime général, est de 427 € en ACM\*, métropole et Dom, avec une baisse sur 12 mois de 2,8 %.

Le coût moyen pour la ville, sur l'ensemble du territoire, est de 312 € (- 2,2 % sur 12 mois), il est également de 312 € pour la métropole (- 2,4 %). Comparativement, le taux de croissance annuelle, en données brutes, des dépenses de soins de ville du régime général, en métropole, est de 3,6 % en décembre 2014.

Il est à noter que le coût moyen pour l'audioprothèse connaît une augmentation de 132,9 % en 2014, en lien avec l'arrêt de du 21 mars 2014, améliorant la prise en charge dans le cadre du panier de soins CMU-C, mais la part de cette prestation ne représente que 0,3 % du coût unitaire annuel.

Le coût moyen pour l'hôpital est de 115 € (métropole et Dom). Il baisse de 4,4 % sur 12 mois, dont - 3,3 % pour les prestations hospitalières et - 7,2 % pour le forfait journalier d'hébergement.

Les diminutions de la dépense moyenne concernent 90 départements pour la ville et 88 départements pour l'hôpital au régime général. Elles se retrouvent dans les autres régimes.

Les dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 31 décembre 2014 Métropole et Dom				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 249 125 590 €	+6,7%	312 €	-2,2%
Hôpital	460 344 922 €	+4,3%	115 €	-4,4%
Total	1 709 470 512 €	+6,0%	427 €	-2,8%

Les dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 31 décembre 2014 Métropole				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 083 686 864 €	+6,4%	312 €	-2,4%
Hôpital	410 316 634 €	+3,2%	118 €	-5,3%
Total	1 494 003 498 €	+5,5%	430 €	-3,2%

\*\* Coût unitaire : rapport entre la dépense totale et l'effectif moyen annuel des ressortissants de la CNAMTS et des SLM dont la CMUC est gérée par le régime obligatoire (4 007 255 bénéficiaires métropole et Dom et 3 472 062 bénéficiaires en métropole)

Sources : CNAMTS et SLM

\* ACM : année complète mobile

### LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU DE BASE AU 31 DECEMBRE 2014

Les effectifs des bénéficiaires de la CMU de base au 31 décembre 2014			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
CNAMTS	1 995 199	368 646	2 363 845
Évolution sur 6 mois	3,3%	6,3%	3,8%
Évolution sur un an	1,9%	5,6%	2,4%

Données provisoires : octobre, novembre, décembre 2014

Source : CNAMTS

La CMU de base compte 2,36 millions de bénéficiaires au 31 décembre 2014. Les effectifs augmentent de 2,4 % sur un an pour l'ensemble du territoire, dont (1,9 % en métropole et 5,6 % dans les Dom).

À noter : En l'état actuel de son système d'information, la CNAMTS ne transmet pas au Fonds CMU les effectifs des travailleurs frontaliers en Suisse affiliés à la CMU de base, qui font l'objet d'un suivi spécifique depuis le 1<sup>er</sup> juin 2014.

# EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS

## LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS AU 31 DECEMBRE 2014

1,2 million de personnes ont bénéficié d'une attestation ACS au cours de l'année 2014. Ce nombre est en hausse de 3,9 % par rapport à 2013.

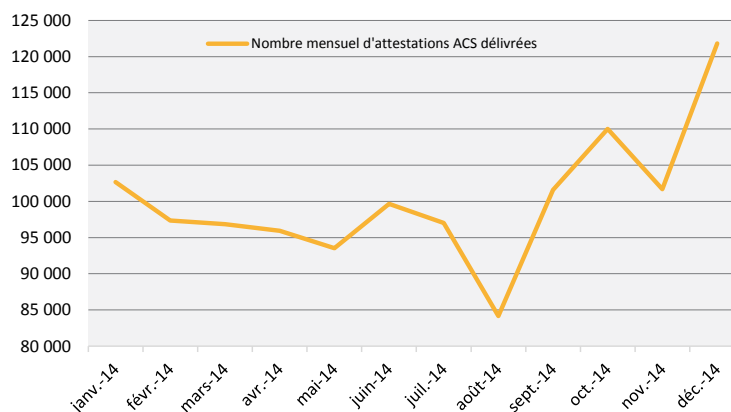
L'évolution est de + 3,4 % pour la CNAMTS, de + 14,2 % pour la CCMSA et de + 7,6 % pour le RSI.

Cette hausse des effectifs est essentiellement portée par le relèvement exceptionnel du plafond d'attribution de l'ACS intervenu le 1<sup>er</sup> juillet 2013. Sur l'année 2014, 175 000 attributions de l'ACS sont directement liées au relèvement exceptionnel du plafond, soit près de 255 000 attributions depuis l'entrée en vigueur de la mesure.

À fin novembre 2014, 943 748 personnes ont utilisé leur attestation auprès d'un OC (+ 5,2 % par rapport à fin novembre 2013, + 0,5 % par rapport à fin août 2014). Le taux d'utilisation reste stable autour de 80 %.

Mois	Nombre mensuel d'attestations ACS délivrées	Évolution (mois N/N-1)	Nombre de bénéficiaires au cours des 12 derniers mois	Nombre d'utilisateurs d'attestation à cette date
janvier-14	102 681	4,77%	1 161 852	-
février-14	97 353	8,12%	1 169 165	897 717
mars-14	96 854	-0,97%	1 168 219	-
avril-14	95 947	1,29%	1 169 444	-
mai-14	93 523	1,64%	1 170 953	921 915
juin-14	99 649	6,15%	1 176 730	-
juillet-14	97 017	-6,76%	1 169 691	-
août-14	84 178	5,11%	1 173 780	937 363
septembre-14	101 568	12,73%	1 185 252	-
octobre-14	109 992	4,45%	1 189 934	-
novembre-14	101 701	-4,39%	1 185 269	943 748
décembre-14	121 827	16,24%	1 202 290	-

Sources : Régimes et organismes complémentaires



## TAXE DE SOLIDARITE ADDITIONNELLE

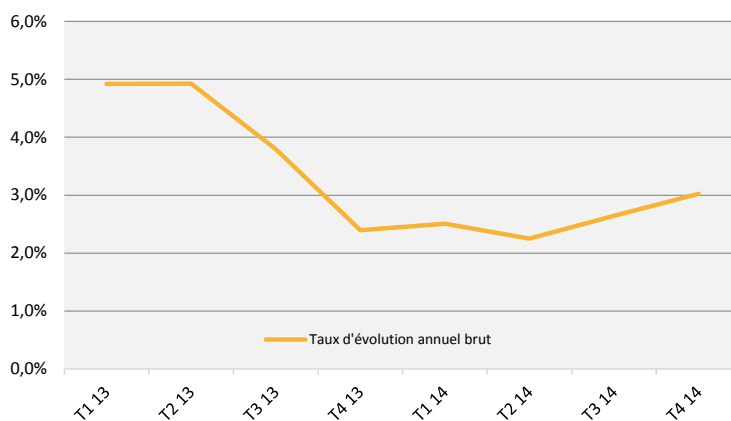
### ASSIETTE DE LA TAXE DÉCLARÉE PAR LES ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES

L'assiette de TSA collectée par les OC au profit du Fonds CMU, sur l'année 2014 s'établit à 33 910 millions d'euros, soit + 3,0 % par rapport à 2013. La hausse s'établit à 1,0 % pour les mutuelles, 8,4 % pour les institutions de prévoyance et 3,6 % pour les sociétés d'assurance.

Les chiffres présentés sont des chiffres bruts qui prennent en compte des changements de méthode de comptabilisation ou des décalages de déclarations d'un exercice sur l'autre. La neutralisation des effets de certaines situations individuelles porterait l'évolution globale de la TSA sur 2014 à + 2,4 %.

	Montant de l'assiette sur les 4 derniers trimestres (K€)	Taux d'évolution annuel (4T N / 4T N-1)	Taux d'évolution trimestriel (TN / TN-1)
T4 13	32 914 820	2,40%	1,95%
T1 14	33 254 071	2,51%	3,55%
T2 14	33 433 962	2,25%	2,36%
T3 14	33 627 324	2,64%	2,52%
T4 14	33 909 507	3,02%	3,51%

Source : Déclarations trimestrielles des OC  
Montants hors taxe et hors contribution



Evolution et répartition de l'assiette de la taxe CMU déclarée par les OC du T1 au T4 2014 (en K€)				
	Mutuelles	Institutions de prévoyance	Sociétés d'assurance	Total
Montant	18 047 637	6 291 063	9 570 807	33 909 507
Répartition	53,2%	18,6%	28,2%	100,0%